

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

28/10/2016

Dossier complet le

N° d'enregistrement

2016-10

1. Intitulé du projet

Agrandissement d'un camping

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Camping Mathonière

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Meevis Robert

RCS / SIRET

484 225 230 00016

Forme juridique

individuel

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|---------------------------------|--|
| n°45 | Terrain de camping de 21 emplacements. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- Il s'agit d'un agrandissement d'un camping existant
- Intégration de la parcelle AB154 attenante, afin d'augmenter la surface de 4000m² à 2ha total.
 - augmentation de nombre d'emplacements de 15 à 21
 - installation de 6 tentes Safari « grand confort » avec branchements eau, électricité, eaux usées.
 - Aménagement d'une cabine sanitaire supplémentaire, accessible handicapés, dans le bloc sanitaire existant.

4.2 Objectifs du projet

Au vu du succès rencontré ces dernières années par le Camping Mathonière, nous souhaitons développer ce camping en gardant le caractère familial et rural. Avec l'installation des tentes Safari nous espérons une augmentation de fréquentation en basse saison. La mise en conformité avec la législation fait partie de nos préoccupations, afin d'obtenir un classement pour notre camping.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus pour la durée de 2 mois seront programmés en 2 phases.

La première phase, printemps 2016, consistera à l'aménagement du bloc sanitaire et aux travaux d'entassements des branchements pour 6 emplacements. En suite nous allons procéder à l'installation de 3 tentes Safari, nous espérons pouvoir louer ces tentes pour juillet.

Pour l'installation des 3 autres tentes nous attendons les résultats des premiers; donc elles seront opérationnelles pour la saison 2017.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Notre camping conservera son caractère familial, calme et reposant; basé sur une convivialité, du respect de la nature et de l'environnement.

Nous sommes très bien accueillis dans ce pays de Bocage Bourbonnais et souhaitons faire découvrir cette jolie nature à nos campeurs.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

la demande de permis d'aménager est en cours d'instruction. Elle est déposée en Mairie de Hourouse Bourbonnais.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

ce formulaire doit faire partie de la demande du permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|---|-------------------|
| superficie du camping <u>existant</u> . | 00 ha 41 a 01 ca |
| superficie d'agrandissement | 01 ha 57 a 62 ca. |
| superficie total du projet | 01 ha 98 a 63 ca. |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Camping Mathoniere
Matonnière
03350 Hourouse
Bourbonnais.

Coordonnées géographiques¹

Long. 2° 05' 07" 94

Lat. 46° 54' 95" 79

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

usage privé

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

je ne sais pas

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | le projet se trouve à 5 km vol d'oiseau de la forêt de Soulongis ZNIEFF 830005495 |
| en zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | il n'y a pas d'espace natura 2000 sur la commune de Hovrouse Baulonnais |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|--------------------------------|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|--|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Pollutions | <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

en qualité de personne sans compétence sur le sujet, je suis quand même convaincu que notre projet devrait être dispensé d'une étude d'impact, car son impact sur ses environs sera très faible. En pièce jointe nous avons rajouté la pièce PA.2 laquelle décrit l'impact de notre projet sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|---|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | X |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | X |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | X |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | X |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | X |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - piece PA_2 : notice descriptive - appui de rubrique 7 de cette questionnaire - document graphique - tente type Safari grand confort - Avis favorable du Sivom. |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à - Rououx Bourbonnais le, 25 jan 2016

Signature





1

N° de gestion 2007A00086

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 15 janvier 2016

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE

| | |
|---------------------------------------|--|
| <i>Immatriculation au RCS, numéro</i> | 484 225 230 R.C.S. Montluçon |
| <i>Date d'immatriculation</i> | 12/07/2007 |
| <i>Nom, prénoms</i> | MEEWIS Robert Paul |
| <i>Date et lieu de naissance</i> | Le 08/05/1952 à KUALA LUMPUR (MALAISIE) (MALAISIE) |
| <i>Nationalité</i> | Néerlandaise |
| <i>Domicile personnel</i> | MATONNIÈRE 03350 LOUROUX BOURBONNAIS |

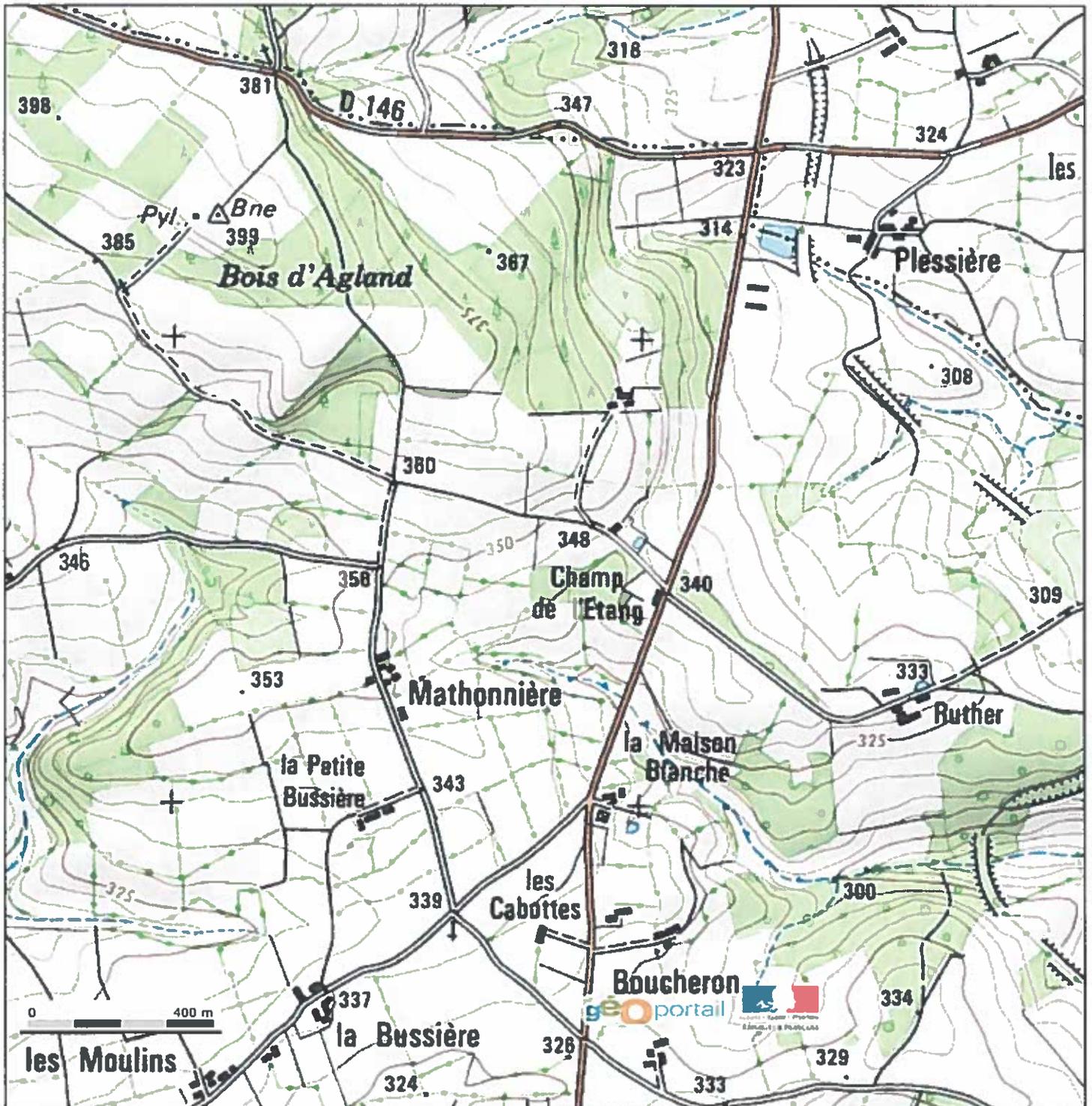
RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

| | |
|--|--------------------------------------|
| <i>Adresse de l'établissement</i> | MATONNIÈRE 03350 LOUROUX BOURBONNAIS |
| <i>Enseigne</i> | CAMPING MATHONIERE |
| <i>Activité(s) exercée(s)</i> | EXPLOITANT D'UN CAMPING |
| <i>Date de commencement d'activité</i> | 01/07/2007 |
| <i>Origine du fonds ou de l'activité</i> | Création |
| <i>Mode d'exploitation</i> | Exploitation personnelle |

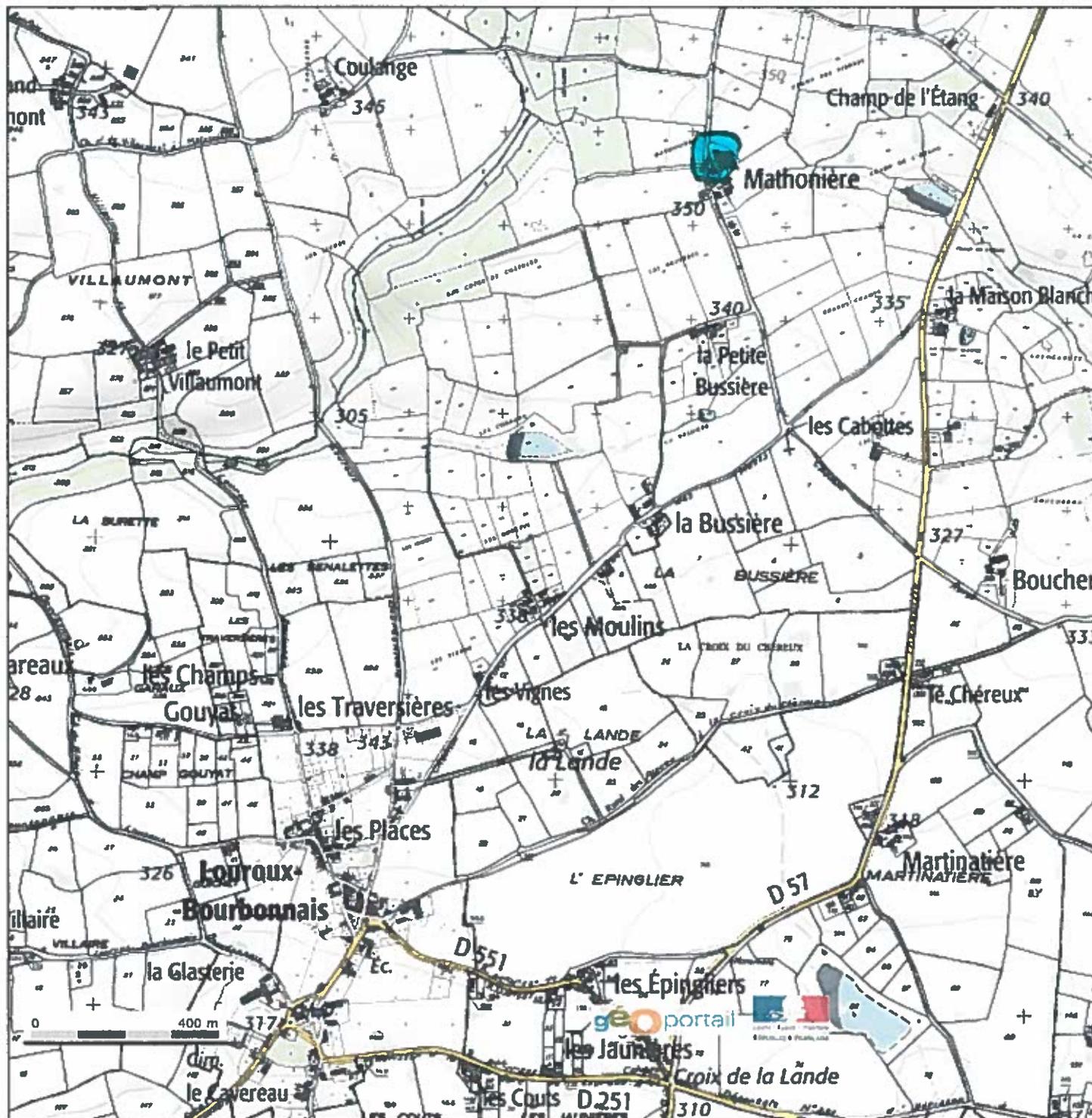
Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



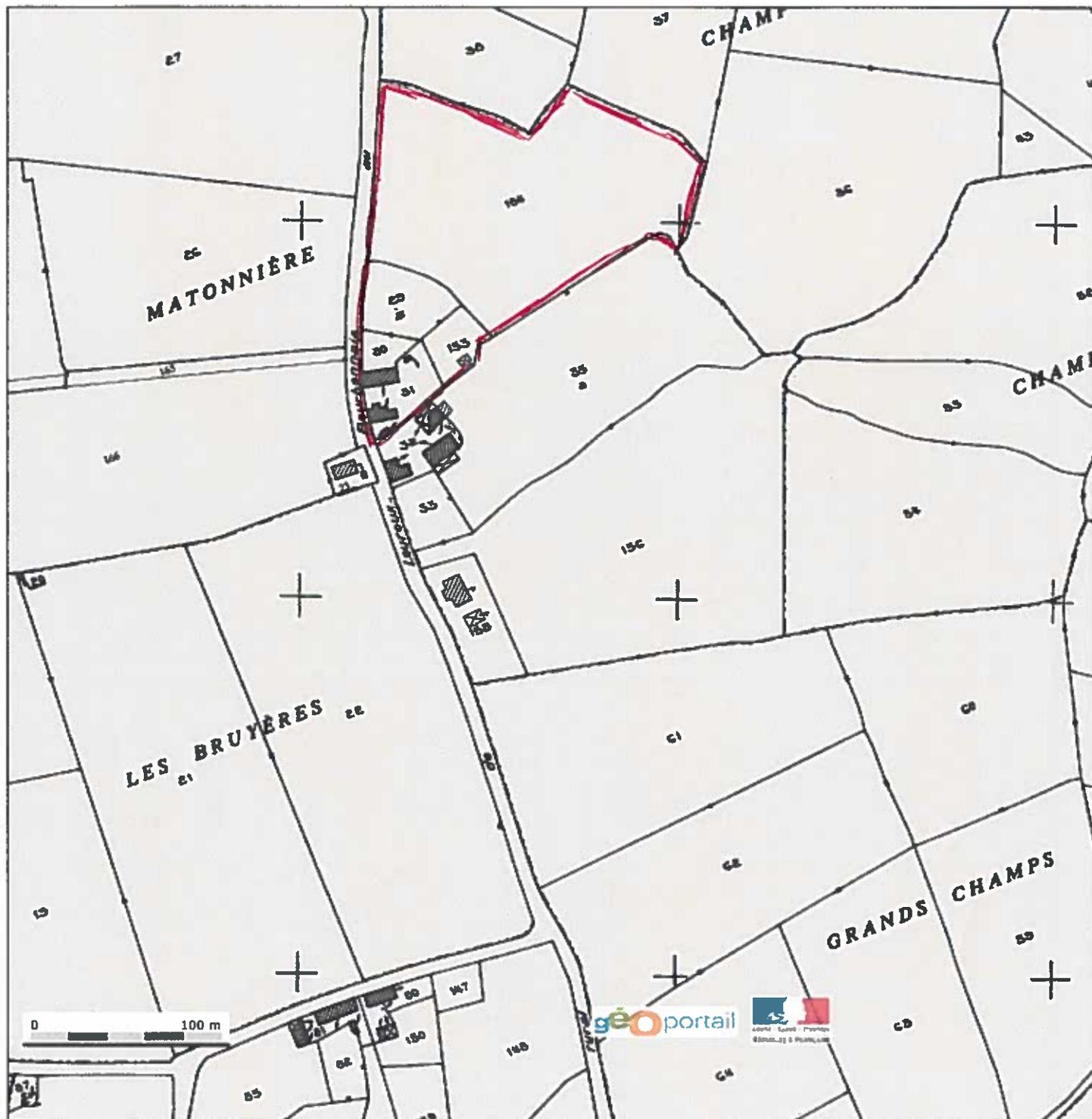
Camping Mathoniere :



© IGN 2015 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 50' 47.3" E
Latitude : 46° 32' 31.8" N

Camping Mathoniere :

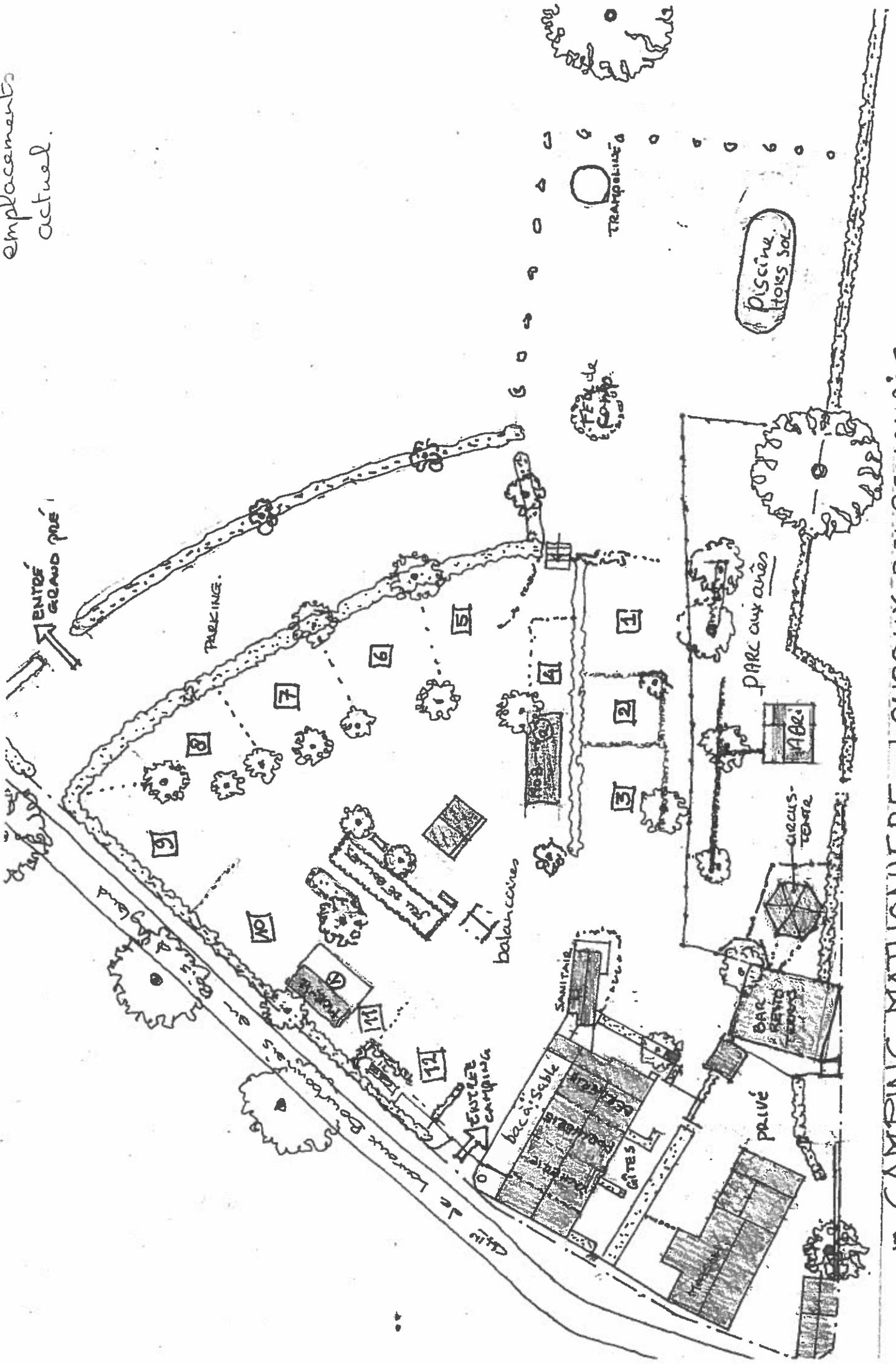


Camping Mathoniere :



Camping Mathoniere : parcelles AB 29 /30/31 /153 et 154

emplacements
actuel.



LE CAMPING MATHONNIÈRE, LOUREUX-BOURRONNAIS.

camping mathoniere



Installation sur 6 emplacements de tentes Safari sur la parcelle AB154 Aménagement dans le bloc sanitaire existant sur la parcelle AB 31

projet

6 emplacements
supplémentaires

20

154

parking

Camping

29

Sanitair.

piscine
Hors sol

30

153

abri
ânes

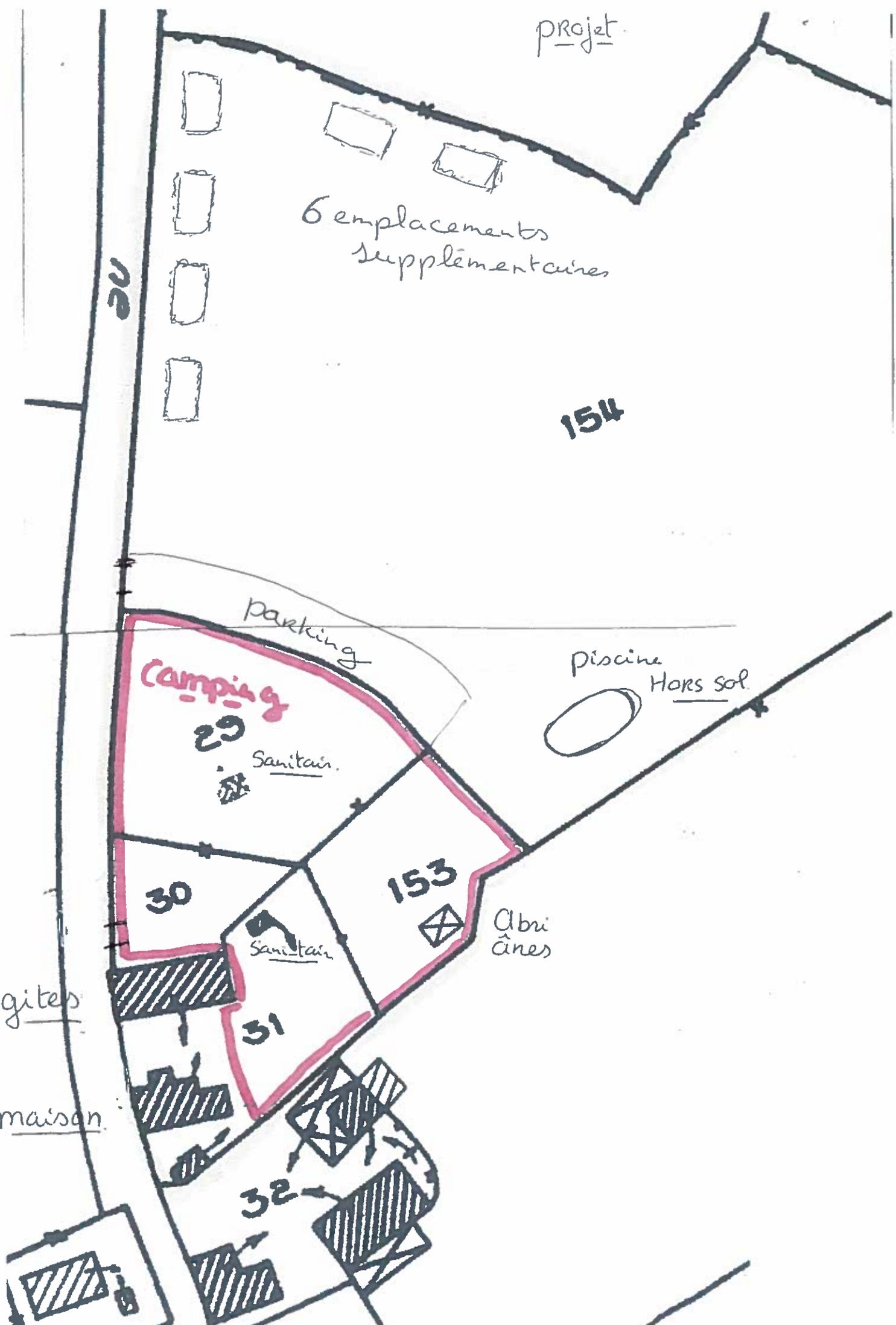
Sanitair.

gites

31

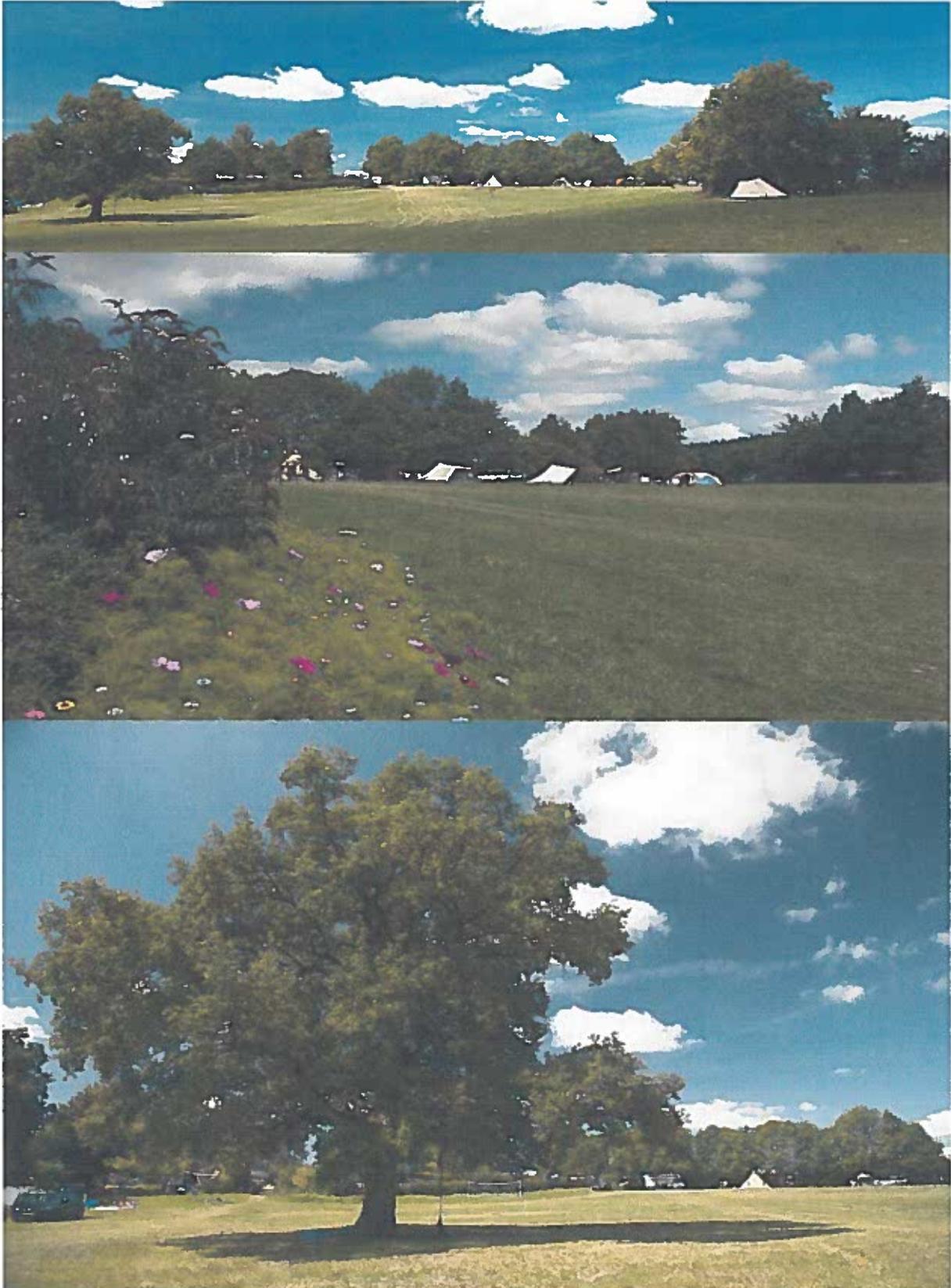
maison

32



PIÈCE PA6 DOCUMENT GRAPHIQUE

Photos prise en 2007, sur la parcelle AB 154, représentatif du projet.



PIÈCE PA6 DOCUMENT GRAPHIQUE

Photos prise en 2015, sur la parcelle AB 154, état actuel





Parcelle AB 154 coté route



Parcelle AB 154



Parcelle AB 154 vue d'en bas



Entrée camping parcelle AB30



Entrée parcelle AB 154



Entrée parcelle AB 154

DOCUMENT GRAPHIQUE Tente type Safari grand confort



PIÈCE

PA2 NOTICE DESCRIPTIVE

Art. R.441-3 & R.443-2 du code de l'urbanisme

projet

Agrandissement de terrain de camping existant

Camping Mathoniere 03350 Louroux Bourbonnais

PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET SES ABORDS

Topographie | Le terrain concerné est limitrophe au chemin rural dit « de Louroux Bourbonnais au Bois d'Agland », La distance jusqu'au centre ville de Louroux Bourbonnais est d'environ 1.8 km Dans les environs immédiats se situe essentiellement des exploitations agricoles. Le terrain à une pente légère vers l'est. Le paysage du terrain concerné donne une vue champêtre sans voisin visible. La végétation sur le site n'est pas différente par rapport aux environs et n'a pas évoluée des années antérieures.

Nature du site | La superficie totale de la propriété est d'environ 2 ha. Sur le site se situe une maison d'habitation, une ancienne grange transforme en trois gîtes, deux blocs sanitaires, un abri d'animaux.

La parcelle cadastrale AB 154 n'a pas de construction. Il s'agit d'un champ enherbé avec un chêne solitaire au milieu ; bordé des haies avec des arbres.
Une piscine hors-sol est posée dans le bas de cette parcelle.

Accès | La propriété est uniquement accessible par le chemin rural. Le terrain est accessible sans gêne pour la sécurité routière ni les voisins. Le premier accès sur la parcelle AB30 donne directement sur le camping. Sur la parcelle AB 154 un deuxième accès existant, durci avec du gravillon, donner une place aux véhicules des campeurs sur le terrain, et évite ainsi le stationnement sur la voie public.

Usage | Actuellement sur les parcelles cadastré AB 29, 30,31 et 153 avec une surface totale de 4000m² le Camping Mathoniere à un permis de exploitation de 15 emplacements sous le n° 0315090N 1004 en date de 16/07/90.

La parcelle cadastrale AB 154 de 1ha .57a n'est pas comprise dans ce permis d'exploitation.

En 2007 une autorisation de stationnement pour 6 caravanes à était délivre sous le n°SC0315007Y9001 sur cette parcelle ; mais avec une validité de trois ans.

Équipements publics | Un terrasse semi/couvert sert d'espace commune avec la possibilité de table d'hôtes. La licence petit restaurant et licence à emporter est obtenu sous le n°01313-49 du 12/06/2008.

Un système d'assainissement non collectif est réalise en 2015, en tenant compte de 80 habitants simultanément présents. Ceci à reçu un avis favorable du SIVOM de Nord Rive droit du Cher le 25/06/2015.

PRESENTATION DU PROJET

Agrandissement prévu pour le camping existant | Au vu du succès rencontré ces dernières années par le camping Mathoniere, nous souhaitons développer ce camping en gardant le caractère familial et rural. La mise en conformité avec la législation fait parti de nos préoccupations.

— Intégration de la parcelle attenante AB 154 dans le camping, afin d'offrir des emplacements beaucoup plus spacieuses, car au lieu de repartir les emplacements sur la surface de 4000m², nous pourrions utiliser presque 2 ha. Les emplacements sont ainsi mieux dispatcher dans la trame paysagère.

— Une augmentation de nombre d'emplacements est également prévue, pour arriver à un **total de 21 emplacements au lieu des 15 actuels.**

– Sur la parcelle AB 154 il est prévue d'installer 6 tentes de location, de type Safari avec un plancher et des cloisons en bois, entièrement meublé. Style campagnard.
Ces tentes seront placer à une dizaine de mètres du périmètre du terrain, coté chemin et coté nord.

L'impact visuel de l'extérieur sera limité par la haie existant avec ces arbres, et également par la couleur sable des tentes. La pente naturelle du terrain dissimile tout la partie bas de terrain ou se trouvent des emplacements libre.

– Aménagement d'une cabine sanitaire supplémentaire accessible aux personnes de mobilité réduite.
Dans le bloc sanitaire existant nous allons fermer une partie de l'auvent et ainsi créer l'espace suffisant pour cet aménagement. Aucune construction supplémentaire n'est nécessaire.

Toutes les infrastructures sont déjà existantes, parking, sanitaires, tri des déchets, aires de jeux, terrasse avec bar et petite restauration, piscine hors-sol.

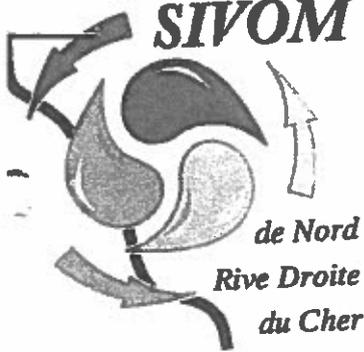
Le site ne nécessite aucune modification, sauf peut-être la plantation de quelques arbres isolé, pour procurer plus de l'ombre aux campeurs.

Accès | Aucun changement n'est prévu pour les voies d'accès, qui sont assez large pour l'intervention des secours. Les voitures seront stationnées à l'entrée du terrain, il n'y a pas de voie pour circuler sur le camping.

Équipements publics | Le système d'assainissement est à la norme pour cette agrandissement.

Sur la parcelle AB 154, les six tentes seront équipées « grand confort » soit des branchements individuels d'eau, électricité et eaux usées.

Ces branchements seront tous enterrés; donc ne constituent pas des obstacles pour un usage dit agricole, si le camping n'est pas en fonctionnement ; par exemple un coupe de foin au printemps.



Monsieur MEEWIS Robert
Mathonière
03350 LOUROUX-BOURBONNAIS

Vallon en Sully, le 30 juin 2015

Dossier suivi par :

Jean-Yves ALINOT

OBJET : Assainissement Non Collectif (ANC)
Mathonière - 03350 LOUROUX-BOURBONNAIS
FO2 - Avis Favorable avec Réserves

Monsieur,

Vous avez déposé, le 9 janvier 2015, un dossier de demande de réhabilitation d'un dispositif d'Assainissement Non Collectif desservant votre propriété sise "Mathonière", Commune de LOUROUX-BOURBONNAIS.

Dans le cadre du **contrôle de réalisation et de conformité**, notre service a effectué une visite de vérification du système que vous avez mis en place, visite du **25 juin 2015**.
Vous trouverez, ci-joint, un compte rendu détaillé de la visite de notre agent.

A l'issue de ce contrôle, nous vous accordons un **avis favorable avec réserves sur la conformité de l'installation** ; la réserve portant sur l'élément suivant :

- une partie des installations préexistantes est conservée. Il appartient au propriétaire de vérifier que l'état et le dimensionnement de ces évacuations soient suffisants pour assurer un bon fonctionnement.

Par la suite, la pérennité de ce système d'assainissement sera conditionnée à l'**entretien régulier** de l'indicateur de fonctionnement. La périodicité de vidange de la fosse toutes eaux doit être adaptée en fonction de la **hauteur des boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile**.
A cet effet, il sera nécessaire de laisser accessible les tampons de visite des ouvrages.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Directeur du S.I.V.O.M.
Julien PILARD

PJ : 2 : compte-rendu technique (FO2) + plan.

Copies : 2 :

- Mairie de Louroux-Bourbonnais- Monsieur le Maire - Le Bourg- 03350 LOUROUX-BOURBONNAIS
- DDT - Pôle d'Instruction de Montluçon - 14, place Jean Jaurès - 03100 MONTLUÇON



Référence du contrôle : 0200012-1 N° permis :
Date du contrôle : 25/06/2015

PROPRIETAIRE DE L'IMMEUBLE
Nom et prénom : MEEWIS ROBERT
Adresse : MATHONIERE
Code postal : 03350

Commune : LOUROUX BOURBONNAIS

Occupant de l'immeuble (si différent du propriétaire)
Nom et prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :

LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET

Adresse: MATHONIERE
Maison principale et camping
Code postal : 03350 Commune : LOUROUX-BOURBONNAIS
Références cadastrales : AB 31

Passage effectué : APRES REMBLAIEMENT

NATURE DU PROJET

Nature du projet : REHABILITATION
N° du permis de construire :
N° du certificat d'urbanisme :
Type de demande : remise aux normes

RÉALISATION DU PROJET

INSTALLATEUR DU DISPOSITIF:
Nom: SAT DES MARAIS (G.OVERZET)
Adresse : les marais
03430 Sauvagny

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITATION

Année de construction du logement (S'il s'agit d'une réhabilitation) :
Nombre de pièces principales 24 dont 20 chambres
Nombre d'habitants simultanément présents : 80
Type d'immeuble : Habitation principale et camping

RAPPELS DES ELEMENTS AUTORIZES

DEVENIR DES EAUX DE PLUIES

Destination des eaux pluviales : Réseau de surface (fossé, caniveau, ...)



PRÉTRAITEMENT DES EAUX USÉES

Bac dégraisseur Volume: 200 litres
Fosse toutes eaux Volume: 10 m3
Préfiltre intégré : NON
Préfiltre séparé Volume: 800 litres
Autre prétraitement: 3 bac a graisses Volume: 0,6 litres

TRAITEMENT DES EAUX PRETRAITÉES

Type de traitement : **FILIERE COMPACTE AGREEE** gamme **ENVIRO-SEPTIC ES**
Constructeur: **DBO EXPERT inc** N° Agrément:
hors agrément
Capacité: **sup à 20EH** équivalent habitants
Emprise au sol: **76.55 m²**

Nombre de drains : Longueur unitaire de chaque drain : m Longueur totale : m

REMARQUES IMPORTANTES :

Les dispositifs d'assainissement autonome doivent être entretenus et vidangés, aussi souvent que nécessaire, par un entrepreneur autorisé. Toutes ces opérations sont consignées dans un carnet d'entretien (Art. 30.1 du Règlement Sanitaire Départemental). Ce carnet d'entretien ainsi que les justifications des opérations sont tenus à la disposition de l'autorité sanitaire (Art.30.2 1 du Règlement Sanitaire Départemental et Art.2.3 de l'Arrêté Interministériel du 06 Mai 1996).

CONCLUSIONS DU CONTRÔLE

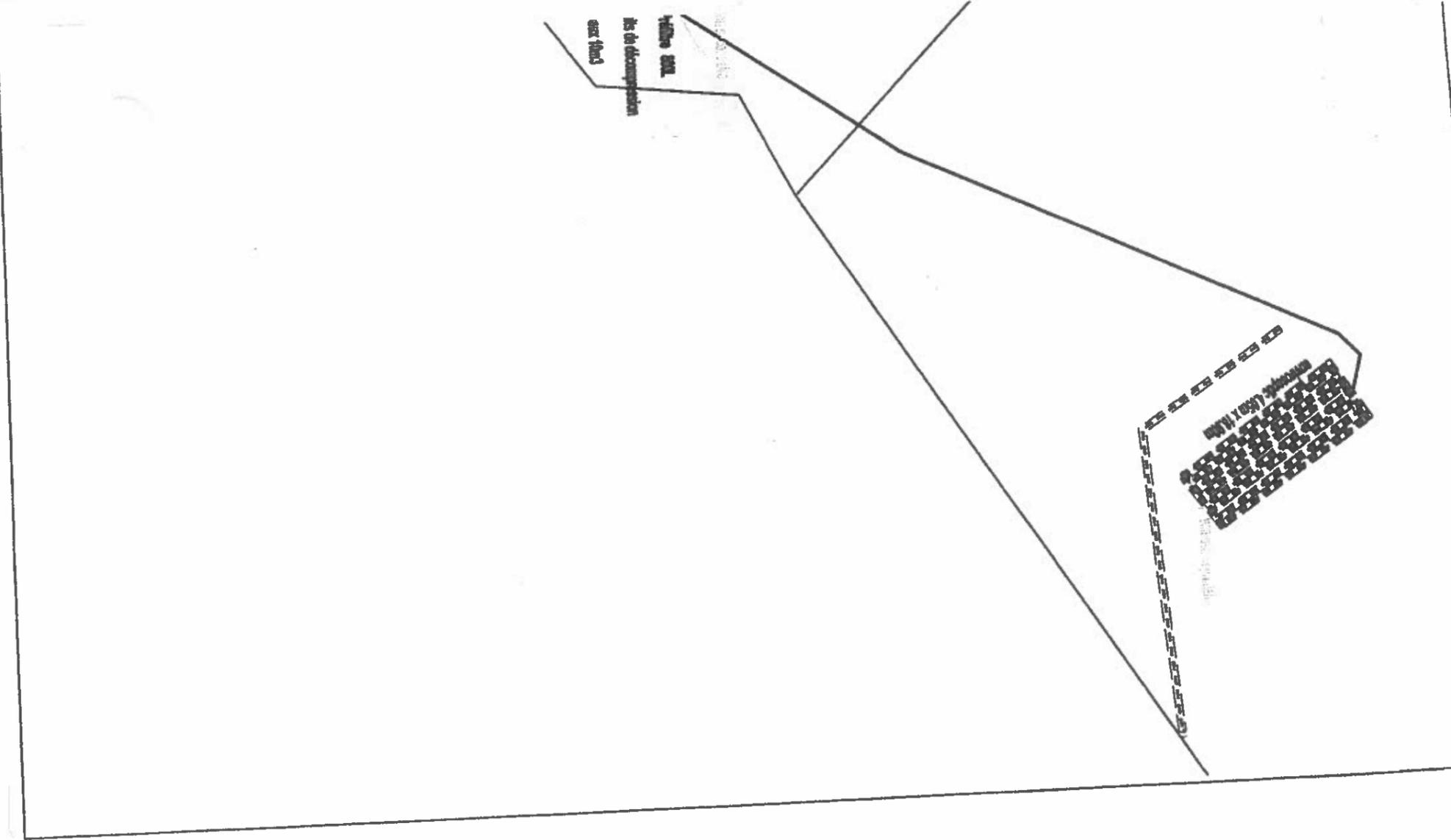
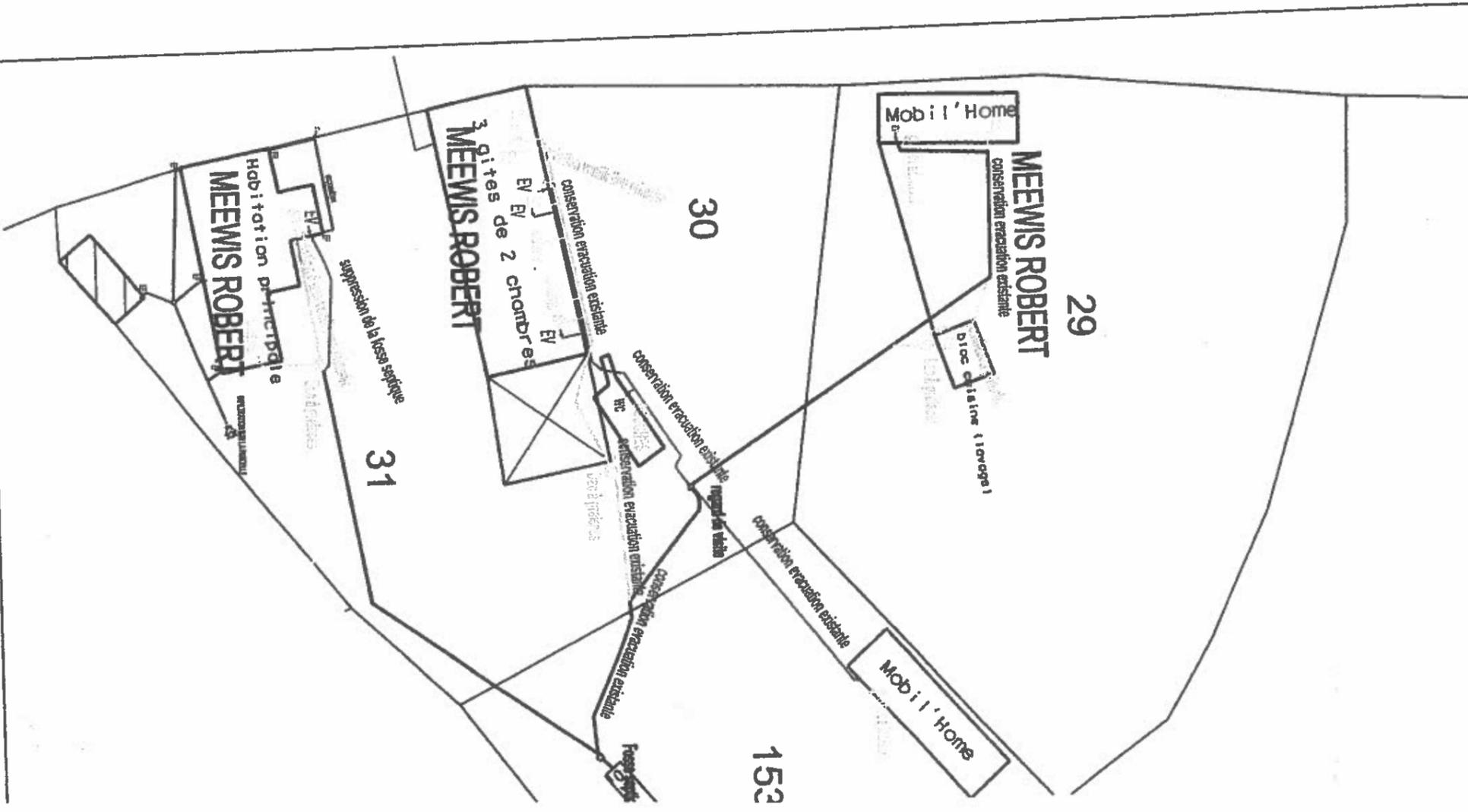
AVIS DU SERVICE DE CONTRÔLE : **AVIS FAVORABLE AVEC RESERVES**

Commentaires :

**La réserve porte sur l'élément suivant :
une partie des installations préexistantes est conservée et n'est pas vérifiable.**

30/06/2015

Le chargé de contrôle
Jean-Yves AVOUÉ



YVES SAU
les de documentation
sur plan